

Adoption du projet de loi 40 Nouvelle structure de gouvernance à la CSPO, l'élève toujours au cœur des priorités

Gatineau, le 10 février 2020 – À la suite de l'adoption du projet de loi 40 sur la réforme de l'éducation, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) entreprend la modification de sa structure de gouvernance en prenant acte de l'orientation gouvernementale et de la volonté de l'Assemblée nationale du Québec. La CSPO tient à rassurer la population qu'elle placera la réussite éducative au cœur de ses actions.

La CSPO entame dès maintenant le processus de transformation des commissions scolaires. Elle prend les mesures pour que tous les changements soient conformes aux exigences prévues par la loi et pour s'assurer que toutes les parties prenantes concernées mettent en place les meilleures conditions de réussite pour les élèves. Le personnel continuera donc d'offrir des services de qualité tel qu'il le fait présentement.

La transition de la CSPO vers un centre de services scolaires mènera notamment à l'institution d'un conseil d'administration paritaire, composé de parents, de membres du personnel et de représentants de la communauté, qui dirigera à partir de l'année scolaire 2020-2021. Entre-temps, la CSPO demeure une commission scolaire jusqu'à sa transition complète; la direction générale en assume le bon fonctionnement.

« Depuis la création de la CSPO, les commissaires ont travaillé de pair avec l'administration, les membres du personnel et nos partenaires afin d'offrir un milieu d'apprentissage stimulant pour les élèves. Nous avons la ferme intention de poursuivre cette mission. Nous nous assurerons que notre transformation en centre de services scolaires inclut toujours dans nos pratiques les orientations et les objectifs qui contribuent à l'atteinte de notre mission éducative », a indiqué Mme Nadine Peterson, directrice générale de la CSPO.

« Nous veillerons à ce que les changements à venir soient bénéfiques pour les élèves et que l'ensemble des intervenants et des partenaires soient mobilisés pour assurer la réussite de cette transition, poursuit Mme Peterson. Tous ensemble, nous devons travailler à faire de ce nouveau centre de services scolaires, une organisation dynamique, performante et tournée vers le service à l'élève. »

La CSPO tient à remercier tous les commissaires pour leur engagement, leur passion pour l'éducation publique et leur contribution à la réussite scolaire des élèves.

- 30 -

Renseignements à l'intention des médias :
Secrétariat général et service des communications
Téléphone : 819 771-4548 poste 850 700
Courriel : communications.ssgc@cspo.qc.ca

Renseignements généraux :
Téléphone : 819 771-4548
Courriel : reception@cspo.qc.ca